

Avis de constitution

SOCIETE « LES DELICES DE BERAUD »

Siège ABIDJAN - BINGERVILLE, ABATTA CARREFOUR  
DROGBA, APRES LE SUPERMARCHÉ AB CENTER, NON LOIN  
DE LA RESERVE NATIONAL DALIA FLEUR, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 04/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES DELICES DE BERAUD »

Objet :  
- RESTAURATION ;  
- EVENEMENTIEL ;  
- DECORATION ;  
- COMMERCE DE VETEMENTS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN - BINGERVILLE, ABATTA CARREFOUR DROGBA, APRES LE SUPERMARCHÉ AB CENTER, NON LOIN DE LA RESERVE NATIONAL DALIA

FLEUR, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme BERAUD EPOUSE GADEGBEKU JO  
HONON GISELE MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02252 du 24/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25885/GTCA/RC/2025 du 24/04/2025

